

La Nation

Journal vaudois

JAA. CH-1000 Lausanne 1 Poste CH SA

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



La mobilité comme un miroir

Les questions de mobilité incitent à s'enflammer. On le fera parfois seul et tonitruant au volant de sa voiture, se rappelant soudain, devant la barrière de circonstance, de la fermeture sabbatique de la rue Centrale de Lausanne. En groupe, un vieil ami vantant béatement les mérites climatiques de son vélo électrique vous semblera mériter des mots définitifs. A l'inverse, vous vous abandonnez aux accusations les plus diffamatoires en raillant nerveusement la consommation excessive de son SUV (*Sport utility vehicle*), ne manquant alors pas de comparer son potentiel de meurtrier d'enfant à celui d'un char T-90 dans la banlieue de Kharkov.

Des fronts parfois inattendus émergent dans ce maëlstrom: entre les défenseurs de la mobilité dite douce de l'ATE¹ ou de Pro-vélo, les automobilistes du TCS² ou de l'ACS³, on vit récemment apparaître une *Association pour la protection des piétons lausannois*. Elle accusait les cyclistes d'effrayer enfants et personnes âgées⁴. Ces organisations représentent, à certains égards, les prolongements, en matière de politique routière, des fronts partisans, et donc des querelles de chapelles. Si l'ATE et Pro-vélo assument leurs liens, au moins personnels, avec les Verts et le PS, ils ne manquent pas de qualifier les associations automobilistes de «lobby routier», avec tout ce que cela comporte de péjoratif. Car le terme ayant été galvaudé, qui dit «lobby» dit implicitement «multinationales», «pétrole», «cigarettes», «Glencore». C'est oublier que, s'adonnant à la représentation d'intérêts, Pro-vélo est aussi un *lobby*.

Mais pourquoi le thème de la mobilité dérape-t-il si promptement en pugilat? Parce qu'il touche directement à deux éléments fondamentaux de notre personnalité, et les fait s'entrechoquer au travers du recours à l'Etat.

Notre environnement

Les mesures politiques relatives à la mobilité s'incarnent dans des aménagements physiques parfaitement sensibles. Feux rouges, bandes cyclables, passages-piétons, rues ouvertes ou fermées, petits giratoires ou grandes autoroutes, sont autant d'installations ayant une prise matérielle sur notre environnement. On les voit, on les touche. On ne peut les éviter. Même lorsque le Conseil fédéral signe le contrat d'acquisition du F-35, je me «sens», au sens propre du ressenti sensoriel, moins concerné que quand Lausanne impose le 30 km/h de nuit. Cette emprise sur notre environnement est un premier élément.

Nos moeurs

Un deuxième élément s'incarne dans le fait que ces aménagements nous concernent directement et nous contraignent à modifier nos habitudes. Nous les subissons intimement. Cela va à la fois plus loin et plus profondément qu'une simple atteinte à notre liberté de mouvement. Les réductions des vitesses générales autorisées, autant que le raccourcissement du temps d'un trajet en train, contraignent ou autorisent l'usager à organiser différemment sa journée: ne plus voir ses enfants le matin, parce qu'il est plus difficile de rentrer en ville en voiture, ne plus faire de télétravail parce que Berne est plus rapidement accessible en train.

L'emprise peut aussi être plus psychologique: on aura peur d'aller en vélo à Dorigny à cause de la bande cyclable qui croise la sortie d'autoroute UNIL/EPFL au sud de la Bourdonnette. Ce fut mon cas, peut-être à tort. Il en ira de même pour celui qui, incité ou contraint à prendre le train, se retrouve du même coup obligé de fréquenter ses semblables à l'heure où il aime pourtant être seul, et qu'il peine à supporter avant le tumulte de la journée.

Récemment, l'un de nos *Entretiens du mercredi* fut consacré à «la ville sans voiture». Le conférencier, favorable à l'éradication urbaine de l'automobiliste, alla jusqu'à dénoncer la paresse des propriétaires de voiture réticents à changer leurs habitudes. Qu'un tel argument moral soit expressément invoqué démontre que notre être intérieur est directement dans le viseur des aménagistes. Dans le champ politique, cet être intérieur se prolonge dans les moeurs d'une communauté. Par la suppression des places de parc et la fermeture progressives d'axes, les autorités lausannoises visent à peu de choses près cette suppression de la voiture en ville. Appelant à un «changement de nos habitudes de mobilité», elles entendent bien faire de l'ingénierie sociale. Et prétendent, en la matière, à l'exemplarité.

L'Etat

L'Etat est souvent invoqué comme le seul à même de garantir ces changements d'habitudes. Y faire appel intègre une dimension verticale, et teinte la politique de mobilité des couleurs de la contrainte.

Nous ne refusons certes pas à l'Etat de se charger de mobilité. Mais la question fondamentale réside bien plutôt dans celle de sa légitimité à pratiquer

l'ingénierie sociale évoquée plus-haut. Appartient-il aux urbanistes officiels de planifier la manière et le rythme du changement de nos habitudes? Cette question est indissociable de celle du niveau de pouvoir autorisé à décider. Lorsque sont en cause nos habitudes les plus intimes, la proximité la plus grande possible des centres de décision est impérative. C'est le prix de l'adéquation, et de l'acceptabilité. Voilà ce qu'on pourrait répondre dans un premier élan. Mais ce n'est pas si simple.

L'autonomie communale ne saurait ainsi justifier l'ensemble des mesures lausannoises. En se fermant progressivement aux voitures, Lausanne est prête, au moins en théorie, à se couper du Canton. Avons-nous déjà entendu la Municipalité de Lausanne insister sur son identité de capitale pour rappeler qu'elle a une responsabilité à l'égard

du reste du Pays? Nous ne croyons pas nous en souvenir.

Toutes les gares et *parks and ride* du monde ne seront jamais que des fards. Ils occultent mal que Lausanne cherche d'abord à jouer son propre jeu, en développant le mode de vie des représentants de la majorité au Conseil communal. Car tout indique sa ghettoïsation, de sa politique culturelle à la suppression des places de parc. S'imposant au reste des Vaudois au travers de la politique de mobilité, cette quête d'hédonisme bobo finira par poser un grave problème d'unité du Canton. Cela aussi crispe la discussion.

Félicien Monnier

- ¹ Association transport et environnement
- ² Touring club suisse
- ³ Automobile club de Suisse
- ⁴ «Piétons en colère, qui sont les rois du bitume?», Grand débat de *Forum* du 29 avril 2022.

Chronique historique

L'histoire était particulièrement à l'honneur dans notre Canton au mois de juin dernier.

Le 9 juin 2022 à Dorigny, Mme Danièle Tosato-Rigo, professeur d'histoire à l'Université de Lausanne, a donné une magistrale leçon d'adieu (que l'on appelle aujourd'hui «leçon d'honneur»), devant un nombreux public, sous le titre suivant: *L'Eldorado russe: une page d'histoire suisse*. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, de nombreux Helvètes se sont rendus en Russie, par exemple pour être précepteurs de jeunes gens de bonne famille (à l'exemple de Frédéric-César de La Harpe, qui s'est occupé de l'éducation du futur tsar Alexandre I^{er}) ou pour y cultiver la vigne (comme à Chabag). La Russie était alors vue par certains comme un eldorado, où l'on pouvait réussir des choses remarquables. Les choses ont bien changé depuis lors...

Le 13 juin dans un hôtel de Lausanne, la Société d'histoire de la Suisse romande et le Cercle démocratique de Lausanne ont organisé une rencontre commune, pour présenter plusieurs ouvrages historiques récemment parus, dont le livre du professeur Léonard Burnand consacré à Benjamin Constant, qui renouvelle les connaissances sur cet illustre Vaudois, membre du Cercle de Coppet et écrivain fameux.

Le 8 juin à la Cité, notons les traditionnelles visites et conférences historiques organisées par l'Université populaire de Lausanne. Après les visites du Château cantonal et du nouveau Parlement, les participants à la rencontre

ont pu écouter deux conférences intéressantes.

M. Claude Berguerand a évoqué trois personnalités vaudoises du Moyen Age: d'abord Pierre II de Savoie (vers 1203-1268), qui a peu à peu réuni le Pays de Vaud dans une seule seigneurie et sous une seule coutume; ensuite Othon I^{er} de Grandson (vers 1238-1328), qui s'est illustré à la Cour d'Angleterre et aux Croisades, avant d'être enterré dans le chœur de la cathédrale de Lausanne; enfin Othon III de Grandson (vers 1350-1397), arrière-petit-neveu du précédent, qui a mené une carrière militaire et diplomatique, avant d'être tué en duel à Bourg-en-Bresse, et qui était aussi un poète remarquable.

M. Olivier Meuwly a traité ensuite d'un sujet original: quelques duels, réels ou avortés, qui concernent des politiciens vaudois connus du XIX^e siècle. Frédéric-César de La Harpe (1754-1838) a provoqué en duel le chancelier fédéral Jean-Marc Mousson (1776-1861), mais celui-ci a refusé de se battre! Par la suite, Jules Eytel (1817-1873) et Louis-Henri Delarageaz (1807-1891), deux caractères bouillants, se sont disputé le pouvoir. Louis Ruchonnet (1834-1893) a failli se battre contre un libéral du Pays-d'Enhaut. De même, Eugène Ruffly (1854-1919) a voulu défier un Secrétan à Genève, mais la police a été prévenue et elle est intervenue pour empêcher le duel. Finalement, la montée des socialistes a entraîné la réconciliation des radicaux et des libéraux vaudois, qui ont même fini par fusionner au XXI^e siècle!

Antoine Rochat

L'énergie des Vaudois: état des lieux

L'énergie est vitale et nécessaire à l'activité humaine et à l'économie. Ne compter que sur l'énergie corporelle et animale signifierait un retour à l'état de chasseur-cueilleur, ou au mieux à celui de la communauté Amish.

L'énergie est un bien de consommation évident comme un autre: elle est produite, transportée et distribuée, convertie, stockée et enfin consommée. Cette chaîne de valeur produit des déchets, CO₂ et déchets nucléaires en tête de liste.

La politique énergétique est une compétence fédérale inscrite aux art. 89 à 91 de la Constitution fédérale. L'art. 89 al. 1 précise: *Dans les limites de leurs compétences respectives, la Confédération et les cantons s'emploient à promouvoir un approvisionnement énergétique suffisant, diversifié, sûr, économiquement optimal et respectueux de l'environnement, ainsi qu'une consommation économe et rationnelle de l'énergie.*

Selon les al. 2 et 3, c'est bien la Confédération qui fixe les principes et légifère dans le domaine. L'al. 4 précise: *Les mesures concernant la consommation d'énergie dans les bâtiments sont au premier chef du ressort des cantons.* Les art. 90 et 91 attribuent l'entière compétence en matière nucléaire et dans les transports d'énergie par ligne électrique ou par pipeline.

La Constitution vaudoise reprend à l'art. 56 les termes de la Constitution fédérale: *L'Etat et les communes incitent la population à l'utilisation rationnelle et économe des ressources naturelles, notamment de l'énergie. Ils veillent à ce que l'approvisionnement en eau et en énergie soit*

suffisant, diversifié, sûr, économiquement optimal et respectueux de l'environnement. Ils favorisent l'utilisation et le développement des énergies renouvelables. Ils collaborent aux efforts tendant à se passer de l'énergie nucléaire.

En 2020, la Suisse a consommé, toutes énergies confondues, 278400 GWh. Les Vaudois (10% de la population suisse) consomment 8,7% du total énergétique.

29% des besoins suisses sont issus de l'habitat, 37% de l'industrie et des services et 33% de la mobilité et des transports. La consommation vaudoise va pour 32% dans l'habitat, 38% dans l'industrie et les services, 30% dans la mobilité et les transports. Les Vaudois semblent donc plus frileux que la moyenne suisse. Ils ne sont en revanche pas forcément plus vertueux que leurs confédérés pour la mobilité: la recension vaudoise n'englobe pas les CFF, et c'est Genève et Zurich qui comptabilisent le kérosène des avions empruntés par les Vaudois.

Le ménage énergétique suisse englobe 44% de produits pétroliers, 15% de gaz, 27% d'électricité (16% hydroélectrique et 11% nucléaire) et 5% de bois. Les Vaudois couvrent quant à eux 69% de leurs besoins avec des énergie fossiles, 23% avec de l'électricité et 8% depuis d'autres sources, bois compris.

La production indigène suisse ne couvre que 29% de la consommation finale, se répartissant pour 16% en hydroélectrique, 6% issus de la biomasse et 7% de chaleur provenant de l'incinération des déchets. La production électrique purement indigène (= sans le nucléaire)

couvre 2/3 des besoins en électricité des Suisses.

Le Canton présente une autonomie encore plus médiocre: seuls 17% de sa consommation sont couverts par des sources vaudoises, moitié hydroélectricité, moitié bois et déchets. La production électrique cantonale ne couvre que 35% de notre consommation, le deuxième tiers provenant de Suisse et le troisième de l'étranger.

Le 29 juin, le Conseil fédéral annonçait craindre une pénurie de gaz durant l'hiver 2022. Comme près de 20% de l'électricité en Europe est produite à partir du gaz, une pénurie de courant pourrait s'ensuivre. Mme Sommaruga et M. Parmelin ont donc présenté une série de mesures prises avec l'Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG) pour minimiser ces risques.

La dépendance de la Suisse vis-à-vis de la Russie est marquée. Ce pays fournissait avant la guerre 18% des produits pétroliers et 43% du gaz consommés dans nos frontières. Cette dépendance est plus marquée en Suisse alémanique, branchée sur les pipelines allemands. Les Romands, raccordés au réseau français, ne consomment que 19% de gaz russe. Remarquons une possibilité de solidarité asymétrique entre les régions: la capacité des pipelines indigènes ne permettrait pas d'approvisionner le plateau alémanique depuis la Romandie, alors que l'inverse est à peu près possible.

La mesure principale présentée le 29 juin est la mission pour l'ASIG de constituer avant l'automne prochain une réserve de plus de 6000 GWh pour

les usagers suisses. Le premier problème est l'absence d'installations de stockage adéquates sur territoire suisse: les capacités correspondantes sont louées, principalement en France et en Allemagne. En cas de grave pénurie sur le continent, ces deux pays pourraient jouer la priorité nationale et user à leur profit des réserves suisses. Le second est de nature financière: la mission donnée par la Confédération à l'ASIG vise la constitution de ces réserves à n'importe quel prix. On peut d'ores et déjà tabler sur un tarif stratosphérique du gaz l'hiver prochain, avec des conséquences économiques encore difficiles à prévoir.

Les Vaudois et leur voisins romands seront les Suisses les mieux servis en cas de pénurie l'hiver prochain. Les réserves sur sol français – alimentées depuis l'Afrique ou les ports atlantiques – sont aujourd'hui nettement mieux remplies que les réserves allemandes. La limitation du transfert vers la Suisse alémanique, citée plus haut, sera un frein physique à la solidarité confédérale. Mais ce privilège doit être mis en balance avec notre forte dépendance en électricité vis-à-vis de nos confédérés du Nord-Est. Enfin, plusieurs régions frontalières françaises sont alimentées via le réseau gazier suisse. Cette situation est un levier de négociation appréciable pour dissuader nos voisins de s'approprier le gaz suisse.

Si certains Vaudois grelottent l'hiver prochain, ce sera probablement faute de pouvoir payer la note.

(à suivre)

Cédric Cossy

«En même temps»

Le président Macron s'est rendu célèbre par la formule: nous ferons ceci et, *en même temps*, cela. Célèbre et un peu risible, par l'abus qu'il a fait de cette expression, et par la posture qu'il adopte: Jupiter, du haut de sa puissance, embrasse l'ensemble des problèmes et les résout tous *en même temps*.

Mais, toute moquerie mise à part, n'est-ce pas le défi même de l'art politique de veiller *en même temps* à plusieurs choses importantes pour la vie du pays? Il faut affirmer et défendre la souveraineté, mais aussi traiter et composer avec d'autres pays; maintenir l'ordre intérieur par la contrainte policière et judiciaire, mais aussi garantir les libertés des personnes; respecter la diversité culturelle, mais éviter le communautarisme; favoriser la mutation de l'économie, mais aussi accompagner ceux qui peinent à suivre le mouvement; gérer de nouveaux besoins collectifs, mais juguler la prolifération administrative; alimenter assez les caisses de l'Etat pour conserver des finances saines, mais restreindre l'appétit du percepteur pour laisser aux personnes privées et aux corps intermédiaires les moyens de leur action autonome. Constamment les gouvernants doivent viser des objectifs disparates, voire contradictoires; donner force à la nation dans la compétition mondiale et la lutte économique, et *en même temps* veiller au bien-être de la population dans son ensemble. L'exercice du pouvoir est un numéro d'équilibriste.

En période de crise, l'affaire est plus simple – même si la situation est plus dramatique – quant au choix des priorités. *Salus publica suprema lex esto.* On

ne discute plus guère du confort social ou de la charge fiscale. Peut-être est-ce pour cette raison que beaucoup de grands politiques sont entrés dans l'histoire à la faveur des guerres et des troubles auxquels ils ont été confrontés.

Dans une situation normale, les meilleurs magistrats seraient-ils alors ceux qui veillent si bien aux équilibres politiques et sociaux que leur action passe inaperçue? Le comble de l'art de gouverner résiderait-il dans un prudent pragmatisme attentif à tous les besoins? Dans la période de sa toute-puissance, disons depuis Ruchonnet jusqu'au milieu du XX^e siècle, le parti radical vaudois n'avait guère de doctrine clairement formulée; il lui suffisait d'occuper le pouvoir, c'était sa raison d'être. Et il le faisait en tenant assez bien la balance entre l'étatisme (il y en avait une bonne dose dans son ADN) et le sens des libertés personnelles et professionnelles (leurs meilleurs notables ne venaient pas de la fonction publique). Mais c'était une époque où les idéologies collectivistes n'avaient pas encore gangrené le corps social.

A l'heure actuelle, la tendance ultra-dominante veut que la main publique doive tout empoigner. La santé a son prix? Subventions à la pelle. Le sport fait du bien? L'Etat se doit donc d'allonger quelques dizaines de millions. La question du genre est-elle délicate? L'école en traitera. Les jeunes pousses de la technique se multiplient? Le Canton ouvrira sa bourse pour qu'il y en ait davantage encore. Le marché du travail est asséché, mais quelques sexagénaires peinent à retrouver un emploi confortable et bien

rémunéré? Les services sociaux offriront la rente-pont. Et caetera.

S'il veut adopter la pratique de tout faire *en même temps*, face à cette infinité de revendications, le pouvoir dispersera son action et conduira ses finances à l'abîme. Il est donc plus que jamais nécessaire de se concentrer sur l'essentiel, et pour définir cet essentiel, de fixer une ligne selon une vision politique qui consiste à choisir. Le président Macron, confronté il est vrai à la pandémie, n'a pas su se dégager de sa sollicitude universelle et son image reste brouillée. Chez nous, le Conseil d'Etat a profité pendant une dizaine d'années de la haute conjoncture et d'une fiscalité abusive pour enfler son administration dans tous les domaines, ou presque. Son principal choix stratégique, durant des lustres et jusqu'à récemment, a consisté à distribuer beaucoup,

en salaires et en subsides, et à investir insuffisamment.

La majorité gouvernementale ayant changé, il s'agit maintenant de recentrer l'action de l'Etat et de couper quelques branches folles. Le rééquilibrage financier à l'égard des communes donnera aux forces associatives et publiques locales le moyen de renforcer l'accueil de la petite enfance, dont les exigences légales doivent être assouplies. L'école réapprendra à apprendre. Les partenaires sociaux seront invités à développer la formation continue grâce à des fonds interprofessionnels exemptés d'impôt. Les acteurs privés de la santé retrouveront une meilleure liberté d'action. Beau programme, dont tous les éléments – puisqu'il s'agit de désengager l'Etat et que cela ne coûte rien – pourront être réalisés *en même temps*.

Jean-François Cavin

Sonnet de la brosse et du balai

*Au temps d'avant le temps tout n'était que poussière,
Et le retour à cet état a commencé,
Instant libre et divin, lors du premier péché.
J'ai pourtant essayé, dit la brosse altière,*

*D'empêcher le désastre, et je persiste encor,
Inlassable, à mener les mains faibles de l'homme
Vers son salut. Ainsi nous les brosses, en somme,
Aux habits, aux parquets, aux cheveux, aux dents d'or;*

*Partout nous efforçons de retarder l'ultime,
L'heure apocalyptique du prochain chaos!
Et moi, dit le balai, n'est-ce pas moi qui trime*

*Mon manche entre des mains qui n'en font jamais trop?
Peut-être dit la brosse; et devant cet abîme
De l'humain désordre nous sommes ex aequo.*

Daniel Laufer

Un cher et fidèle Confédéré

† Roberto Bernhard (1929 - 2022)

Le 20 juin dernier, la famille et les amis de Roberto Bernhard prenaient congé de lui dans la *reformierte Stadtkirche Winterthur*, en compagnie de sa fille Susi, de son beau-fils et de ses petits-enfants. M. Jean-Philippe Chenaux lui a consacré un article amical et fouillé qui a paru sur le site d'*Infoméduse*¹.

Docteur en droit, journaliste judiciaire accrédité auprès du Tribunal fédéral, il débarqua à Lausanne en 1958. Ses premiers contacts connus avec *La Nation* datent de 1964. Ils furent râpeux.

M. Bertil Galland, dans un article de la *feuille d'Avis de Lausanne*, s'était permis d'ironiser sur le dialecte zuricois, affirmant notamment que le passage à l'allemand classique était «un progrès vers la clarté et la civilisation». M. Bernhard avait admis la clarté (pour un Welsche!) mais pas la civilisation. Il l'avait vivement reproché à M. Galland lors d'une discussion informelle autour d'un café.

M. Bernhard, de mère tessinoise (Roberto!) et de père winterthourois, parlait l'allemand (et le dialecte), l'italien et l'anglais. Il maîtrisait le français comme peu de francophones. S'il parlait lentement, c'est qu'il ne parlait jamais pour ne rien dire. Il s'efforçait constamment de trouver le mot correspondant exactement à ce qu'il voulait exprimer, puis le plaçait précautionneusement dans une phrase qui se déployait dans une architecture complexe et maîtrisée. Ses connaissances en littérature de tous les pays comme en histoire suisse (et winterthouroise), étaient exceptionnelles. Une critique de sa part n'était pas une mince affaire.

Aussi M. Galland, autre polyglotte, prit-il sa bonne plume pour exposer sa vision des choses dans un long article de *La Nation*²: le dialecte rend la Suisse allemande difficilement accessible au Romand, lors même que celui-ci, par hypothèse, aurait fait l'effort d'apprendre l'allemand; c'est une langue pragmatique et efficace, folklorique, sans doute,

peut-être même poétique et pleine d'une sagesse traditionnelle, mais l'exigence d'universalité n'y trouve pas son compte; et tout de même, concluait Galland, les articles de M. Bernhard, peut-être pensés en un zuricois subtil, n'en sont pas moins imprimés «dans la langue de Goethe, de Hölderlin et de Thomas Mann».

M. Bernhard répondit trois mois plus tard par un non moins long «Plaidoyer pour les dialectes alémaniques»³. Dans ce texte chatoyant, il décrit les allers-retours multiples qui relient le dialecte au «bon allemand» (Bernhard l'écrit avec sa dose d'ironie), qui «n'est pas une langue étrangère, mais pas non plus la langue maternelle». Il note que le *schriftdeutsch* se prête «à la fabrication de phrases d'une longueur et d'une complexité inextricables» et que le dialecte lui donne «une magnifique leçon de brièveté et de clarté cristallines», comprenez une leçon de civilisation; il juge que le dialecte n'emprisonne pas plus celui qui le parle que les racines n'emprisonnent l'arbre; admirateur du *bärntütsch*, il écrit encore que «le dialecte bernois sait merveilleusement reproduire l'Odyssée d'Homère» et qu'une partie de l'œuvre

du poète patoisant alémanique Johann Peter Hebel, du Grand-Duché de Bade, a été traduite en japonais: cela révèle tout de même une certaine universalité. Et puis, «les langues latines dévoilent facilement leurs charmes et leur élégance», tandis que les dialectes suisses alémaniques, comme d'autres langues rébarbatives au premier abord, sont semblables aux vitraux d'une église: «c'est seulement en les regardant de l'intérieur qu'ils dévoilent leur splendeur et noblesse». Le rédacteur en chef n'ajouta rien au texte de Roberto Bernhard. Nous étions conquis (une fois de plus).

Il reçut en 2005 un doctorat *honoris causa* de l'Université de Zurich «pour ses mérites comme observateur et commentateur précis et fiable de la jurisprudence du TF, l'utilité de ses chroniques pour la doctrine et la pratique juridiques, et pour l'effort extraordinaire fourni, comme publiciste, en faveur du fédéralisme et de la compréhension mutuelle confédérale.»

Roberto Bernhard était un authentique fédéraliste, certes, mais pas à la vaudoise. Nous disons «l'Etat» pour le seul pouvoir cantonal et nous considérons la Confédération comme l'union réduite au minimum d'Etats cantonaux trop petits pour assurer séparément leur souveraineté. Lui, à la suisse-alémanique, plaçait un peu d'Etat aux trois échelons. Il concevait le fédéralisme comme l'organisation collective la mieux à même de protéger les libertés des personnes et des communes. Mais il comprenait très bien

ce fait que chaque canton est souverain à sa manière... et définit son propre fédéralisme en conséquence.

Il était européen, non de doctrine économique ou politique, mais parce que sa culture, son amour des langues et sa personnalité incarnaient naturellement la vieille civilisation européenne.

Il avait trouvé, à la Ligue vaudoise, des Romands avec lesquels causer, et il ne s'en faisait pas faute, tout à son souci de construire des ponts entre les groupes linguistiques. Outre son fameux plaidoyer, il a rédigé plusieurs articles pour *La Nation*, ainsi qu'une contribution à notre *Cahier Ici on parle français*, intitulée «Un conflit programmé».

Jusqu'à son dernier souffle, il participa activement à la vie sociale et intellectuelle de Winterthur. Sa dernière intervention, parue deux jours après sa mort dans le *Landbote*, traitait de la neutralité suisse et de notre participation aux sanctions contre la Russie.

Il existe des Suisses qui illustrent supérieurement les spécificités de leur canton ou de leur région tout en contribuant par toutes leurs actions à conforter l'unité de la Confédération. En Roberto Bernhard, nous gardons le souvenir reconnaissant et un peu nostalgique d'un tel Confédéré.

Olivier Delacrétaz

¹ www.infomeduse.ch/2022/07/05/le-pays-de-vaud-fut-sa-seconde-patrie-hommage-au-journaliste-zurichois-roberto-bernhard-1929-2022/

² «Réflexions sur le *schwyzerdütsch*», *La Nation*, N° 684 du 6 mars 1964.

³ *La Nation* N° 691 du 12 juin 1964.

Occident express 103

A quelques encablures de ma maison de campagne, autant dire au milieu de nulle part, on vient d'ériger une église russe. Celle-ci rappelle les liens qui unissent la Serbie à la Russie depuis des siècles, par le double artifice de l'orthodoxie et du slavisme. Pour comprendre les raisons de ce tropisme mutuel (les fans du Spartak de Moscou déploient volontiers d'immenses banderoles «Le Kosovo est serbe» pendant les matches), il faut remonter le temps. Car si l'on ne considère que l'époque moderne, il faut admettre que ce lien est une catastrophe pour la Serbie, qui la déchire de l'intérieur, lui aliène les sympathies de l'Europe et ne lui rapporte aucun avantage matériel. Depuis des siècles, les Serbes se déchirent très littéralement sur, en gros, l'option russe ou l'option occidentale, la première étant majoritaire et campagnarde, la seconde minoritaire et urbaine. Evidemment que l'Europe et les Etats-Unis, se méfiant depuis cent ans de la Russie, se méfient aussi de ceux qui lui trouvent des charmes. Et cela coûte très cher à la Serbie, qui se trouve systématiquement suspecte de tout dès que Poutine lui rend visite ou qu'elle achète un MiG au lieu d'un Rafale. Le Kremlin sait qu'il peut – encore – compter sur le sentimentalisme panslave du peuple serbe et qu'il n'a pas besoin, comme ces rustaards d'Américains ou d'Allemands, de dépenser un seul rouble pour y parvenir. Pour comprendre cela il faut convoquer, une fois de plus, les cinq siècles d'occupation ottomane et la relégation sociale qui

était réservée à tout non-musulman. Les Serbes y ont acquis un réflexe de résistance absolue, parfois suicidaire, à toute menace sur leur identité chrétienne orthodoxe, qui est ainsi devenue le cœur de leur identité nationale. Le mot orthodoxe est ici capital, car l'autre menace, théologique et militaire, qui a constamment pesé sur l'identité et l'intégrité serbes, c'est celle qui venait de l'autre côté de l'Adriatique, du Vatican. Il aura fallu attendre le Pape François et l'année 2016 en effet, avec la première rencontre entre le Pape et le Patriarche, pour imaginer un épilogue à la millénaire haine entre le catholicisme et l'orthodoxie. Depuis 1054 et le Grand Schisme en effet, les territoires orthodoxes ont été soumis à une pression telle de la part des puissances catholiques que tous ont développé une conception nationale et souvent militaire de leur confession, peuplée de monastères-fortresses et de moines-soldats. Il y a donc un réflexe défensif de survie chez les Serbes qui constamment recherchent la bénédiction du grand frère russe qui, par sa seule immensité inerte, sauvera, croit-on encore, l'âme serbe de la disparition. Et chaque fois qu'il m'arrive de plonger dans ces conceptions, c'est-à-dire plusieurs fois par jour, j'ai le sentiment de vivre en 1848 dans la fureur des révolutions nationales. Ou peut-être est-ce déjà en 2070, dans une Europe post-nationale, post-UE, fédérative et en recherche constante de ses équilibres régionaux.

David Laufer

Zoologie frontalière

Il y a quelque temps, ravi comme toujours par la perspective de passer Châtel-Saint-Denis et de revoir mon cher Léman, j'ai été surpris par la présence au bord de l'autoroute d'un drôle d'animal. Entre la girafe et l'éléphant indien, bestiole grise au long cou, un cyclope d'airain se tenait immobile sur la bande d'arrêt d'urgence. Peut-être aurait-il été prudent de ralentir pour évaluer le comportement de la bête, je me contentai de la fixer; elle me fixait en retour, de son œil noir. Quand j'arrivai à sa hauteur, l'étrange dahu, peut-être amusé de me voir déruper à telle allure, me fit un large sourire étincelant.

Je compris alors qu'il s'agissait d'un congénère des monstres que l'on croise à toutes les frontières du Pays. L'animal n'a rien de sauvage: c'est un fonctionnaire comme les autres. Mon sourire disparaît quand je réalise que l'amende servira à financer des toilettes non-genrées dans une école primaire à Lausanne.

Si ces étranges animaux sont domestiqués, peut-être pourrait-on songer à les poster près des écoles et des zones «30», où ils auraient, en plus de remplir les caisses sans fond de l'Etat, un rôle préventif.

Benoît de Mestral

Chronique sportive

Plusieurs sportifs vaudois se sont illustrés dans différentes disciplines ces dernières semaines.

Honneur aux dames: Maude Mathys, d'Ollon, a remporté quatre médailles (deux en or dans les compétitions individuelles, une en or et une en argent dans les épreuves par équipe) aux championnats d'Europe de course de montagne, qui ont eu lieu aux Iles Canaries.

Agé de 23 ans, Robin Froidevaux est devenu champion suisse de cyclisme sur route à Steinmaur (Zurich). Il portera donc le maillot rouge à croix blanche durant les douze prochains mois.

En automobilisme, l'Aiglon Sébastien Buemi – un habitué de cette chronique – a gagné la fameuse course des 24 heures du Mans pour la quatrième fois, pilotant une Toyota hybride avec ses équipiers Brandon Hartley (Nouvelle-Zélande) et Ryo Hirakawa (Japon). Bravo à lui.

Enfin, dans les sports d'équipe, signalons les titres obtenus cette année par deux clubs vaudois en rugby: Yverdon a gagné le championnat, et Nyon la Coupe suisse (au détriment de Stade Lausanne). Les Vaudois paraissent plus habiles avec un ballon ovale en mains, qu'avec un ballon rond aux pieds!

A. Rochat

Soldats contre guerriers : les volontaires dans les armées

Il y a quelques semaines, *La Nation* revenait sur un élément important de la guerre en Ukraine : l'apport des forces territoriales. Nous soulignons l'avantage d'y intégrer les volontaires et partisans afin de les canaliser dans les structures militaires et de limiter les perturbations qu'ils pourraient engendrer par des actions non coordonnées avec les forces régulières.

Lorsque la guerre éclate dans le Donbass en avril 2014, l'armée ukrainienne est largement désorganisée. Le jeune gouvernement du président Petro Porochenko

issu de la révolution du Maïdan craint de perdre, comme en Crimée, le contrôle de la situation militaire dans ces territoires

au profit de la Russie. Afin de pallier les insuffisances de l'armée régulière, le gouvernement autorise la création d'unités de volontaires afin de combattre les séparatistes pro-russes. Plusieurs formations armées d'extrême-droite apparaissent avec le soutien de financements participatifs ou d'oligarques. Ces groupes très hétérogènes s'agrègent autour de figures de la révolution du Maïdan ou issues de l'hooliganisme. Tous partagent en revanche une méfiance envers l'Etat et sa corruption endémique, un nationalisme marqué, et la haine de la Russie. On les appelle les « Petits hommes noirs » par opposition aux « Petits hommes verts », supplétifs russes occupant le Donbass. Parmi ces formations, on trouve le bataillon Azov, en référence à la mer qui borde le sud-est de l'Ukraine. Ouvertement néo-nazi, le bataillon reprend l'iconographie propre aux divisions SS, runes et soleils noirs.

L'accord de Minsk I signé en septembre 2014 afin de mettre fin à la guerre du Donbass prévoit notamment de procéder à la démilitarisation des formations armées et du matériel militaire illicites, ainsi que des combattants irréguliers et des mercenaires engagés par toutes les parties. Les combattants des groupes paramilitaires ont alors le choix entre rejoindre la garde nationale ukrainienne ou se dissoudre. En novembre 2014, le bataillon Azov devient officiellement un régiment des forces territoriales sous la tutelle du ministère de l'intérieur ukrainien qui évite ainsi que ces éléments, aguerris et armés, ne partent dans la clandestinité. Cette officialisation de leur statut leur permet de gagner en légitimité, de recruter plus largement et d'obtenir

des armes modernes. L'appel d'air est immédiat. Le groupe passe de quelques centaines de membres à un régiment de plus de 2500 militaires. Le rejoindre est un moyen jugé plus efficace de se battre pour son pays ou de trouver l'aventure, tout en s'affranchissant du long entraînement de l'armée régulière et des tracasseries administratives.

Les forces territoriales y trouvent largement leur compte. Elles y incorporent ainsi de nombreux vétérans et l'afflux de volontaires noie les éléments les plus radicaux qui de-

La Suisse a un avantage sur les armées professionnelles puisqu'elle implique l'essentiel des citoyens dans la défense fédérale.

viennent au fil des ans une minorité toujours plus marginale. Argument majeur de Moscou pour justifier l'invasion, la lutte contre les nazis en

Ukraine a été largement commentée dans les médias depuis le 24 février, notamment la présence d'Azov à Marioupol. Pourtant, selon l'*International Institute for Strategic Studies*, l'Ukraine comptait au total, au début 2022, 196 000 soldats et 60 000 membres de la garde nationale. Le régiment ne représenterait donc pas plus d'une fraction des forces armées du pays, et son noyau néo-nazi a quasiment disparu, bien que l'iconographie originelle soit restée.

Avec l'invasion du 24 février, le phénomène des bataillons de volontaires explose. Régiments géorgiens, biélorusses du bataillon Kastous-Kalinowski, Russes « libres » et tchéchènes pro-Ukrainiens, bataillons aux noms évocateurs comme Kraken, Carpathian Sich, ou les Hospitaliers, des dizaines d'unités se forment et sont incorporées aux forces territoriales ukrainiennes. Côté russe, les pertes massives et le déficit structurel en infanterie de qualité contraignent les autorités militaires à recourir massivement aux volontaires et mercenaires. Ainsi, l'essentiel des gains territoriaux de ces dernières semaines a été fait par le groupe Wagner, armée privée du pouvoir russe, par des Tchéchènes de Ramzan Kadyrov, client de Vladimir Poutine à la loyauté indéfectible, mais également par des groupes plus obscurs comme la Légion impériale russe ou par l'unité « Rusich », groupes revendiquant ouvertement leur ascendance néo-nazie.¹

Comme les corsaires d'antan, les unités de volontaires peuvent être une ressource précieuse pour une nation en guerre, mais leur utilisation n'est pas sans risque. Ils sont gouvernés sur un code différent de celui de l'armée régulière. Motivés par des idéologies parfois radicales, leurs membres ne sont pas toujours tenus par les mêmes loyautés, par l'obéissance au commandant en chef ou au drapeau. Dans le cas de mercenaires, l'incitation financière ne pousse pas aux mêmes sacrifices que la loyauté à la patrie. L'éthique du soldat n'est pas d'être un aventurier délié de responsabilités ou un guerrier habité par une culture tribale,

mais un citoyen en uniforme régi par ce que la Bundeswehr d'après-guerre a appelé *innere Führung*. Disposant d'une fraction du monopole de la contrainte légitime de l'Etat, le soldat doit reconnaître le primat de la politique. Il doit agir de manière autonome, dans le sens des valeurs de la société qu'il défend et doit être un exemple pour la nation en armes. S'il n'est pas contrôlé, l'esprit tribal peut néanmoins aussi affecter les militaires professionnels. Ainsi, les SAS australiens ont été accusés de multiples crimes de guerre et d'exécutions sommaires en Afghanistan. Le rapport d'enquête du gouvernement insistait sur le fait que ces exactions sont la conséquence d'une « culture de guerriers égocentriques, avec des supérieurs considérés par leurs subalternes comme des demi-dieux ».

La prolifération des unités de volontaires posera finalement des questions épineuses aux belligérants après-guerre. Que faire de ces milliers de combattants aguerris et armés ?

Comment s'assurer qu'ils restent intégrés dans l'Etat de droit indispensable à l'adhésion de l'Ukraine à l'UE ? Côté russe, comment gérer les milliers de volontaires qui, payés dix fois le salaire moyen durant la guerre, vont devoir retourner aux réalités économiques du pays ?

La Suisse a un avantage sur les armées professionnelles puisqu'elle implique dès l'âge de conscription l'essentiel des citoyens dans la défense fédérale. Le principe de milice et l'obligation de servir, si elle est suivie de manière conséquente, expriment clairement le postulat que l'armée ne doit pas être un ensemble de castes mais au contraire mettre tous les combattants sur un pied d'égalité sous les drapeaux. Le volontaire, même si son intention peut être bonne, n'est lié que par la décision qu'il a bien voulu prendre de s'engager. Le milicien est quant à lui obligé, et le rapport de subordination aux institutions en est complètement différent.

Edouard Hediger

¹ Rondeaux, C. (2019), *Decoding the Wagner Group: Analyzing the Role of Private Military Security Contractors in Russian Proxy Warfare* (pp. 32-44)



Mort aux vaches !

Les paysans, du moins ceux qui cultivent davantage que cinq mètres carrés de rutabaga bio, et plus encore ceux qui exploitent nos égaux les animaux pour produire de la viande (ou même simplement du lait ou des œufs), sont de plus en plus méprisés par les populations urbaines, modernes et éclairées, habituées à

LE COIN DU RONCHON

leurs potagers collectifs autogérés. Les paysans qui s'obstinent à *produire* et à *vendre* leur production – ah les odieux mots ! – sont ainsi pointés du doigt comme des pollueurs rétrogrades et bornés, comme des survivances du passé qui tuent la nature et surchauffent la planète. A défaut de les exterminer, il faudrait au moins les empêcher d'exercer leur métier et les forcer à devenir de braves jardiniers du paysage, entretenus par l'Etat pour créer une nature rigoureusement conforme à l'idée que s'en font les habitants des villes lorsque ces derniers y viennent le week-end.

Depuis des années, un réseau tentaculaire d'organisations, de publications, de sites internet s'est mis en place pour distiller ces messages dans la population, constamment et patiemment. Ces efforts portent leurs fruits : en peu de temps, les théories extrémistes professées par quelques militants hirsutes sont devenues un courant de pensée largement répandu dans la population. Dans quelles proportions ? Nous en aurons une idée le 25 septembre

prochain, lorsque l'initiative contre l'élevage intensif sera soumise au vote populaire (cette initiative a été présentée en détail dans *La Nation* du 17 juin dernier).

Mais le *wokisme* anti-agriculteurs se développe aussi dans d'autres pays, et de manière plus brutale, comme on le voit maintenant aux Pays-Bas. Les médias nous expliquent, en des termes admirablement sibyllins, que la colère des paysans hollandais est motivée par des « projets visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre ». Lorsqu'on lit les petits caractères en fin d'article, on découvre qu'il s'agit en réalité de réduire l'élevage de bétail de 30% ! (C'est un peu comme si on nous présentait un « projet visant à réduire la surconsommation de papier », en expliquant très discrètement que cela exigerait une diminution de 30% de la presse écrite.)

Tout ça parce que les vaches, non contentes d'émettre du méthane, produisent aussi de l'azote lors de leurs déjections. On dit que l'homme détruit la planète, mais en réalité ce sont les vaches qui la rendent invivable. Et ce sont donc elles qui sont les véritables cibles des climato-angoissés – les agriculteurs n'étant ici que des victimes collatérales. Cela ressemble à une plaisanterie, mais ce n'en est pas une : les écologistes s'attaquent désormais réellement et explicitement aux produits laitiers. Il est à craindre que tous nos chocolats, nos fromages et nos yogourts, en attendant leur ultime interdiction, portent désormais de grandes et sévères mises en garde : « Le lait tue. »

La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)

courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges